LE RAID DES ISARDS

De la Pique d'Estats au Canigó

FICHE TECHNIQUE I randonnée itinérante accompagnée I 8 jours, 7 nuits, 7,5 jours de marche

Voici la plus belle des traversées pyrénéennes en altitude pour un défi sportif d'envergure. La plus belle peut être, certainement la plus symbolique et surtout la plus majestueuse : nous rallierons en une semaine de randonnée itinérante le toit de la Catalogne et ses trois 3 000 (Estats, Montcalm et Port de Sotllo), le toit de l'Andorre et son inoubliable balcon, les vallées constellées de lacs du Madriu et du Campcardos, avant d'aborder le triptyque oriental et mémorable du Carlit - Puigmal - Canigó !

Avec une altitude tous les jours souvent supérieure à 2 000 m, nos pas nous mèneront, au gré d'hébergements sélectionnés sur le volet, en fonction de leur situation ou de leur confort mais surtout de leur accueil "comme à la maison".

Itinéraires donnés à titre indicatif.

DATES

De juillet à septembre

COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Les frais d'inscription et d'organisation
- L'encadrement par un accompagnateur diplômé d'Etat
- L'hébergement en pension complète
- Les transferts prévus au programme

NON COMPRIS DANS LE SÉJOUR

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et séparation
- Boissons pendant et en dehors des repas
- Assurances
- Les douches payantes dans les refuges

PROGRAMME JOUR PAR JOUR

Jour 1 : transfert jusque dans le Vicdessos (2 h 30). Agréable progression en balcon dans un vallon oublié pour une mise en jambe progressive pour se hisser jusqu'au lac du Pinet. Nuit au refuge du Pinet.
4 à 5 heures de marche, + 1 200 m ; - 200 m de dénivelé

Jour 2 : montée vers le Montcalm (3 077 m), passage au toit de la Catalogne, la pica d'Estats (3 143 m), puis au pic de Sotllo (3 072 m), descente parmi les lacs éponymes. Nuit au refuge de Vall Ferrera.
6 heures de marche, + 1 300 m ; - 1 600 m de dénivelé

Jour 3 : douce remontée du vallon bucolique de Boet aux nombreuses mouillères où abonde la "scandinave" linaigrette et tant d'autres fleurs typiques de ces latitudes. Traversée du cirque et passage près des lacs de Baiau, pour croiser sa spectaculaire brèche ; le pied entre trois pays... Ascension du toit de l'Andorre, le pic Alt de la Coma Pedrosa (2942 m). Descente en vallée et nuit en Andorre.
7 heures de marche, + 1 100 m ; - 1 300 m de dénivelé

Jour 4 : Remontée de la vallée du Madriu, la plus longue et sauvage d'Andorre au bâti pastoral séculaire. Les lacs succèdent à la forêt, de toutes les couleurs et de toutes les formes, innombrables. Le col de la Porteille Blanche d'Andorre annonce la descente vers la vallée du Carol. Nuit dans la vallée du Carol.
9 heures de marche, + 1 700 m ; - 1 500 m de dénivelé

Jour 5 : ambiance très changeante avec l'épaisse pinède d'altitude contrastant avec les immensités semi désertiques de l'altiplano cerdan pour atteindre le "seigneur" local, gardien de mouflons et de lacs : le pic Carlit (2921 m). Vue et descente inouïes sur les étangs supérieurs du Carlit. Nuit au lac des Bouillouses.
7 heures de marche, + 1 500 m ; - 1 000 m de dénivelé.

Jour 6 : court transfert (40 min). Montée progressive au Puigmal (2 910 m), pour prendre pied sur la puissante montagne hercynienne. L'itinéraire emprunté picore une multitude de pics, tous au-dessus de 2 800 m au fil d'une crête toujours en hauteur, mais facile à cheminer. Les vallées adjacentes s'enchaînent les unes après les autres, Sègre, Eyne et sa réserve naturelle, Riberole, Carença et ses lacs, Nuria et son sanctuaire. Les isards succèdent aux mouflons. Nuit au refuge de Ull de Ter.
7 heures de marche, + 1 500 m ; - 1 200 m de dénivelé

Jour 7 : une extraordinaire traversée, soit au milieu de vastes et hauts plateaux hercyniens, soit sur le fil d'une crête, le long des aiguilles des Esquerdes de Rotja (un pied dans la réserve naturelle de Py et un pied dans celle de Prats-de-Mollo). Après la grimpette aux "Sept Homes", petit parcours en crête puis une courte descente nous mène aux abords du pic symbole. Ascension tant attendue du Pic du Canigó (2 785 m), avec vue sur la mer ! Nuit au refuge des Cortalets.
9 heures de marche, + 1 200 m ; - 1 200 m de dénivelé

Jour 8 : une descente tout en douceur par les rafraîchissantes pessières du Canigou nous ramènent dans le piémont villageois du Conflent pour terminer cet inoubliable raid transpyrénéen. Petit transfert en gare de Villefranche-de-Conflent.
4 heures de marche, + 50 m ; - 1 600 m de dénivelé

▷ Nota bene

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.

ACCÈS

Rendez-vous : le dimanche à 8 h 30 en gare SNCF de Villefranche-de-Conflent (66) et Tarascon-sur-Ariège (09) si arrivée train (nous consulter). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le dimanche vers 13 h à Villefranche-de-Conflent.

Arriver sur place :

- En train : gare SNCF d'accueil Villefranche – Vernet-les-Bains (66) et gare SNCF de Tarascon-sur-Ariège (09).
- Par la route : de Narbonne, suivre la RN 9 ou l'autoroute jusqu'à la sortie Perpignan sud (sortie 42 Andorre- Prades), puis la RN 116 direction Andorre jusqu'à Villefranche de Conflent.

▻ Covoiturage

Le cas échéant veuillez nous indiquer (à l'inscription ou le plus tôt possible avant le départ) votre souhait de covoiturer ou d'être covoituré pour rejoindre le lieu de rendez-vous. Nous vous mettrons en contact avec les autres participants intéressés.

Parkings :

- non gardé à la gare de Villefranche.

Il est prudent de se renseigner pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés…) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

+ Le PLUS Randonades

Pour plus de confort et de sécurité, nous vous suggérons le stationnement gratuit sur le parking de l'hôtel Les Sources à Vernet-les-Bains. Prévenir avant le départ pour profiter d'un rendez-vous spécial. L'hôtel et Randonades déclinent toute responsabilité en cas de sinistre.

Arriver la veille :

Réservation à l'avance par vos soins.

- en train : à Villefranche-de-Conflent, plusieurs hébergements à proximité de la gare.
- en voiture : à Vernet-les-Bains, hôtel Les Sources**, tél. 04 68 05 52 84. Prévenir avant le départ pour profiter d'un rendez-vous spécial.

HÉBERGEMENT & REPAS

Nous dormirons en hôtel (2 nuits), en gîte (1 nuit) et en refuge gardé (4 nuits). Pas de possibilité de chambre individuelle.

Nuit en hôtel, auberge et chambre d'hôtes

En chambres privatives, ici c'est le confort qui prime. Le plus souvent, vous profiterez d'une douche et de sanitaires individuels présents dans votre chambre. Ces hébergements indépendants et familiaux sont gérés par des personnes accueillantes et passionnées par leur métier. Le linge de toilette est fourni.

Nuit en gîte d'étape

C'est dans de petits dortoirs que vous dormirez, équipés de matelas, couvertures et oreillers. Ce que le gîte perd en confort, il le gagne en chaleur, en ambiance familiale et en convivialité. Soirées animées en perspective… Le linge de toilette n'est pas fourni.

Nuit en refuge de montagne

Ils sont placés dans des sites insolites et sauvages, dans une nature vierge de toute pollution et urbanisation. Randonades fait son maximum pour vous loger dans des refuges équipés de douches et de sanitaires. Le linge de toilette n'est pas fourni. Les dortoirs sont équipés de matelas, couvertures et oreillers.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises.
Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

NIVEAU

En moyenne chaque jour : 1 350 m de dénivelé positif et 7 heures de marche effectives. Terrain : bons sentiers le plus souvent, quelques éboulis et zones de blocs. Parcours en altitude où un enneigement printanier abondant peut amener à modifier certains passages.

Dénivelé positif maximum : + 1 700 m
Dénivelé total en montée : + 9 550 m
Dénivelé total en descente : - 9 600 m
Altitude mini / maxi de passage : 650 m / 3 143 m

PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Portage des affaires personnelles pour la journée de marche et 7 nuits (duvet non nécessaire).

TRANSFERTS

- Jour 1 de Villefranche-de-Conflent au parking de l'Artigue (2 h 30)
- Jour 3 de Arinsal à Engolasters (35 min)
- Jour 6 du lac des Bouillouses à Err (40 min)
- Jour 8 de Vernet-les-Bains à Villefranche-de-Conflent SNCF (5 min)

Les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils restent dépendants d'événements incontrôlables et imprévisibles (conditions météo, de circulation, etc.). Les transferts routiers sont assurés par des taxis ou des transporteurs privés.

Nous attirons votre attention sur le fait que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du séjour, lorsqu'ils en sont équipés. En vous inscrivant, vous vous engagez à respecter cette obligation. La responsabilité de Randonades ne saurait être retenue en cas de dommage(s) corporel(s) et/ou matériel(s) s'il s'avérait que cette disposition n'était pas respectée de votre fait.

GROUPE

4 à 12 personnes.

Dans un souci de convivialité et de sécurité, nous limitons les groupes à 12 participants. Toutefois, le groupe peut exceptionnellement monter à 13 personnes dans le cas où la dernière inscription serait le fait de 2 personnes. Les prestations, les conditions et le prix du séjour resteront dans tous les cas identiques.

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat spécialiste de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron… un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girolle à déguster, la grotte cachée à visiter...

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le couchage en dortoir

- Drap de sac ou drap cousu type "sac à viande" (couvertures fournies)
- Nécessaire de toilette, serviette
- Bouchons d'oreille
- Lampe de poche ou frontale

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée et une ou plusieurs nuits en autonomie en refuge ou gîte (40-50 litres).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante

- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Pantalon pour la marche, short, tee-shirt (privilégiez des matières respirantes)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Gants fins et bonnet
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie…

Et pourquoi pas :

- Bâtons de marche télescopiques qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations
- Guêtres ou "stop-tout" très efficaces dans les traversées de névés, par temps de pluie ou simplement dans l'herbe humide

CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche
- *La grande flore illustrée des Pyrénées* de Marcel Saule
- *La Cerdagne et ses frontières* de François Mancebo
- *L'histoire des Catalans* de Bouille et Colomer
- *Le Canigou, montagne sacrée* de Joseph Ribas

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.
L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant (hors primes d'assurances) :

– à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
– de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
– de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
– de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
– de 13 à 8 jours : 70 % du prix total du séjour ;
– de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix total du séjour ;
– la veille ou le jour 1 du séjour : 100 % du prix total du séjour.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle vous sera facturé.
Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement…), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

À l'inscription, vous pouvez souscrire à une assurance optionnelle facultative (assistance/rapatriement, annulation, interruption de séjour) qui s'ajoute au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet www.randonades.com. Cette assurance ne peut prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.